



Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques Section du Calvados

DRFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.drifip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados



Numéro 1

Caen, le 27 octobre 2015

Peut-on concilier "service public" et ce message, adressé aux usagers par la direction générale?

Alors que la DGFIP s'emploie depuis trop longtemps à supprimer des emplois, rendant l'exercice des missions de plus en plus difficile, la direction générale lance **une campagne de communication** qui ne va pas faire plaisir aux agents.

Au-delà du coût d'une telle brochure où sont vantés tous les "bons moyens" d'éviter de venir déranger les braves fonctionnaires, l'administration prépare le citoyen à une administration virtuelle pour un futur très proche. A quoi bon payer des gens qui ne nous renseignent même pas ! Cette déshumanisation ne va qu'accentuer le rejet du fonctionnaire, quand les médias ne les épargnent déjà pas. Mais quand l'attaque, vient de l'intérieur, la pilule est encore plus dure à avaler.

Cette propagande rappelle la phrase d'un humoriste bien connu : "dites de quoi vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer!" Sauf qu'en la circonstance, les agents ne perçoivent pas trop l'humour du message. Les usagers eux aussi auront du mal à accepter qu'on les renvoie vers Internet, et tout le monde loin s'en faut ne dispose pas d'Internet, ou vers des plates-formes téléphoniques qui n'apporteront que des réponses basiques ou pas de réponse du tout.

Vive le tout numérique !

Il serait temps que notre direction générale commence par traiter les problèmes à la base. : Arrêter les suppressions d'emplois et redonner de l'air dans les postes et services ! Les caisses de l'Etat sont vides, mais on trouve encore de l'argent pour des campagnes d'information coûteuses !

A FO-DGFIP, nous avons aussi notre brochure...



Conférence sociale, Hollande ouvert au dialogue... à ses conditions

Quand on a des difficultés avec le présent, on parle avenir. C'est ce qu'a fait le gouvernement pour sa quatrième Conférence sociale qui s'est tenue le 15 octobre au Palais d'Iéna à Paris. Avec 1,2 million de demandeurs d'emploi de plus depuis le début du quinquennat et une croissance nulle au second trimestre, on comprend que le gouvernement ait souhaité évoquer les nouvelles technologies et l'environnement plutôt que son bilan social.

La conférence a été qualifiée de « petite messe » par **Jean-Claude Mailly**. Si la **confédération FO** avait boycotté la précédente édition, elle a fait le choix de participer à celle-ci, notamment pour y exprimer ses "désaccords". Et le matin même, devant le Président de la République, **le secrétaire général de FO** était le seul à émettre une voix dissonante et à prendre date devant les dangers auxquels la démocratie doit faire face.

Après une première séance plénière consacrée aux questions du travail et du numérique, le Président de la République a prononcé le discours d'ouverture de la conférence. Entre la reprise de poncifs libéraux sur une « illisibilité du Code du travail » et les risques qui pèsent sur le paritarisme, François Hollande s'est prévalu d'un dialogue social qui serait sa marque de fabrique. Mais un dialogue à ses conditions : « Le statu quo n'est plus possible. L'alternative, c'est la réforme ou la rupture. La rénovation du modèle social ou sa disparition » a ainsi martelé le chef de l'Etat. Le président prône donc le dialogue mais sans alternative...

Jean-Claude Mailly lui a, après ce discours, reproché une vision "binaire, caricaturale" du dialogue social, précisant que le syndicalisme "supporte mal l'autoritarisme social".

Le Président, comme son Premier ministre, ont émis le souhait que "le dialogue social se rapproche de

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !

l'entreprise" en s'appropriant les conclusions du rapport **Combrexelle**. Le chef de l'État a précisé que "l'accord majoritaire peut permettre d'aller dans cette voie". Il a, de plus, confirmé sa volonté de réduire le nombre de branches de 750 à 50, comme en Allemagne.

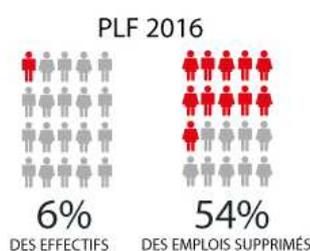
Beaucoup de communication, peu de contenu

Le Compte Personnel d'Activité faisait lui l'objet d'une table-ronde, alors que son principe a été arrêté dans la loi Rebsamen du 17 août dernier. Ce compte prévoit de rattacher tous les droits sociaux (formation, pénibilité, assurance chômage) à l'individu et non plus au contrat ou au statut. L'après-midi, deux autres tables-rondes se sont tenues sur la transition énergétique et les enjeux de la transformation numérique. L'occasion, pour la confédération, sur chacun de ces sujets de rappeler ses positions et ses lignes rouges.

Tout à ses artifices de communication, Manuel Valls, en conclusion de la conférence, a réinventé le chèque syndical... qui existe depuis 25 ans chez Axa sans rencontrer un formidable succès. S'il a regretté que seules 14 sur les 50 plus grandes branches aient signé un accord dans le cadre du Pacte de responsabilité en des termes mesurés, il a longuement "assumé" les reculs sociaux : du travail du dimanche à l'accord minoritaire du Service public, en passant par celui sur les retraites complémentaires.

Jean-Claude Maily avait récemment qualifié le Premier ministre de libéral-autoritaire. Si Manuel Valls n'a pas contesté le terme libéral, il est revenu sur le mot autoritaire et a affirmé lors des conclusions de la journée que "confondre mouvement et autoritarisme, c'est ne plus laisser qu'une option, le conservatisme".

Réponse qui est une démonstration d'autoritarisme, car elle ne laisse aucun choix à son interlocuteur comme l'a rappelé le secrétaire général de la confédération.



TOUS ET PARTOUT
RÉAGIR PAR TOUS LES MOYENS
L'ACTION À LA DGFIP DOIT S'AMPLIFIER



CTM du 13 octobre 2015

Haro sur le budget de l'action sociale !

En présence de Messieurs Sapin, Macron et Eckert, le Comité Technique a eu à son ordre du jour la présentation du Projet de Loi de Finances 2016. Dans leurs discours respectifs, les ministres ont présenté les différentes mesures caractérisant ce budget, qui se situe dans la continuité de ses prédécesseurs.

Les confirmations:

- 2546 emplois supprimés pour le ministère des finances et des comptes publics, auxquels il faut adjoindre les 143 du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique,
- La non modulation pour les agents B et C de la RIFSEEP,
- La mise en oeuvre du plan égalité professionnelle et du plan santé et sécurité au travail.

Les précisions :

- Les crédits des deux ministères sont réduits en moyenne de 4%, baisse tout particulièrement concentrée sur les achats et la politique immobilière,
- La lettre de mission, signée conjointement par les ministres Macron, Cazeneuve, Valter et Pinville, sur l'avenir de la DGCCRF dans les DDI, sera adressée aux fédérations avant leur audition.

Les annonces :

- Un Plan Ministériel de Qualification sera établi en 2016, mais sans précision sur son niveau,

- Le maintien des crédits affectés à la prime collective de performance, sans en préciser les modalités d'attribution,
- Le « Correctif de B en A » ne peut pas avoir une réponse statutaire, toutefois des propositions seront formulées dans les semaines à venir pour répondre à l'attente des intéressés,
- La Direction Interrégionale des Douanes de Normandie demeure à Rouen, par contre la Recette Interrégionale et le Pôle de fiscalité énergétique seront implantés au Havre,
- La cartographie des interrégions du Sud-Ouest des Douanes sera modifiée, pour se caler avec celle des nouvelles régions, sans changement de périmètre pour les directions régionales et sans incidence sur les effectifs.

Le coup de massue :

- Pour la première fois depuis 1989, le budget de l'action sociale est amputé de 12Md'€, pour s'établir à 150Md'€.

Cette baisse serait entièrement portée par une amputation des réserves de l'ALPAF.

Belle preuve de la priorité donnée au logement social par les Ministres !

**PRIORITÉ
AUX AGENTS**

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !